

# CORENC VILLAGE D'AVENIR

Association loi 1901. Libre et Indépendante. Siège Social : 45 Chemin de Malanot 38700 CORENC

## La lettre du Village – n°134

Septembre 2025

### *L'été de tous les chantiers...*

Il est coutumier que les chantiers, routiers en particulier, aient lieu en été. Cette année, les activités au village vont bien au-delà avec des travaux dans les locaux propriétés de la commune.

En effet, commençons par le virage de la Corne d'Or dont les 2 murs de soutènement nécessitaient de lourds travaux. Après une première coupure, fin avril, pour déplacer les réseaux de gaz et d'électricité, le chantier de consolidation proprement dit, a eu lieu et duré 2 mois pleins en juillet et août. Une épaisse semelle en béton armée et un confortement des murs de soutènement ont été réalisés. Le bitume a été refait par-dessus. (dommage que le petit trottoir ait disparu malgré les demandes de longue date des riverains...).



*Soutènement*



*Bitume refait*

Ensuite, le café de la Place ; le bâtiment racheté par la commune n'était pas en bon état, comme s'en étaient émues les candidates à l'exploitation du lieu. Ainsi, en prévision de sa réouverture, la municipalité a engagé des travaux conséquents de remise en ordre de la toiture, des huisseries, de la plomberie, etc... Les futurs exploitants espèrent ouvrir fin de cette année dans des locaux accueillants.



*Le café en chantier*



*La BPT fait peau neuve*

La Bibliothèque pour Tous a également été en partie, rénovée ; au secteur adulte, les peintures ont fait peau neuve, éclairage remplacé. Reste à remettre les livres en place et tout sera nickel.

Tout cela sans parler des travaux à Montfleury : école maternelle, Pl Ch de Gaulle...

De quoi avoir quelques coins de Corenc tout beaux pour la rentrée, tandis que d'autres restent dans l'attente.

## Notre village, un lieu pour les vacances également

Habitants de Corenc, nous ne nous rendons pas forcément compte du potentiel de notre commune comme lieu touristique, aussi CVA vous propose un témoignage.

Cet été, la famille M a choisi de passer une partie de ses vacances à Corenc. Pour les habitants du village, l'idée peut sembler étrange, mais notre charmant village de Corenc, niché sur les hauteurs de Grenoble, aux portes du massif de la Chartreuse, dispose de quelques atouts pour être un lieu de villégiature.

Composée de Claire et Julien, les parents, et de leurs deux enfants, Léa (8 ans) et Théo (11 ans), la famille aime la nature, le calme et l'authenticité ce qui les a conduits à s'installer aux portes du village.

Depuis leur arrivée, ils ont été séduits par les perspectives du paysage, des massifs montagneux aux quatre coins de l'horizon avec une vue imprenable dès que le panorama s'ouvre un peu ; alors pourquoi pas passer quelques jours de vacances à la maison, loin du tumulte et des autoroutes embouteillées.

Ainsi, chaque matin, après un petit déjeuner sur la terrasse, avec de quoi marcher quelques heures, ils sont partis en randonnée dans les forêts de la Chartreuse, voire juste au-dessus de leur maison dans les bois au pied du St Eynard.

Les sentiers variés sont adaptés à toutes les jambes, allant de promenades douces en sous-bois à des montées plus sportives vers les crêtes. Un jour, ils ont emprunté le chemin qui part du col de Porte vers la Pinéa, traversant des clairières baignées de lumière et des zones plus ombragées où les enfants ont pu s'amuser à chercher des mûres et des framboises. Théo, passionné de nature, avait emporté un petit guide pour identifier les plantes et les traces d'animaux. Léa, elle, a commencé un herbier, en photographiant les fleurs sauvages.

Un autre jour, ils ont grimpé jusqu'au Charmant Som, sommet emblématique de la Chartreuse. La montée n'est pas trop longue mais exigeante, avec une récompense à la hauteur : une vue panoramique sur les Alpes jusqu'au Mont Blanc, un silence apaisant, et des myrtilles sur le chemin. Ils ont même croisé un groupe de randonneurs avec des ânes, ce qui a beaucoup amusé les enfants.

Les randonnées ont été l'occasion de pauses gourmandes et de pique-niques en pleine nature, avec des produits locaux pris à l'épicerie du Sappey.

Avec la chaleur de mi-août, les après-midis ont été plus tranquilles. Les soirées ont permis de contempler le ciel, les étoiles, le levé de lune sur Belledone. Ces moments de détente étaient précieux, permettant à chacun de se ressourcer et de se préparer à l'activité du lendemain.

Le soir, ils ont redécouvert les restaurants alentour. Le "Fort du St Eynard" fut leur coup de cœur pour la vue à couper le souffle, mais l'étape à la Corne d'Or restera longtemps sur les papilles : une cuisine locale raffinée, avec des plats comme la truite fumée au sapin ou le melon grillé. Inspirés par ces découvertes culinaires, Claire et Julien ont décidé de cuisiner eux-mêmes quelques plats locaux, achetant des produits au marché du Sappey ou de St Pierre : légumes frais, fromage de la ferme du Charmant Som, saucisson artisanal, ravioles...

Ces vacances à la maison furent une parenthèse réparatrice, rythmée par la nature, les plaisirs simples et les moments partagés. Léa et Théo avec des souvenirs plein la tête, voient leur maison différemment : les mûres sur les doigts, les sommets gravis, les rires autour des repas. Et Claire et Julien, eux, ont retrouvé calme, repos et sérénité avant de retourner dans le tumulte du quotidien.





La supérette compte rouvrir le 29 Septembre ; CVA s'en réjouit

**Un nouveau bidule administratif arrive dans les collectivités en 2025.** Il s'appelle « Budget Vert » et devrait s'imposer au plus tard en 2026 aux collectivités de plus de 3500 habitants, donc Corenc.

Contrairement au « Fonds Verts » qui est un mécanisme de financement destiné à l'environnement ou au climat, le « Budget Vert » est une classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement, que les collectivités doivent mettre en place.

L'effet recherché est donc la valorisation des choix d'investissements qui ont un impact positif sur l'environnement.

Concrètement, cela s'articule autour d'une « annexe environnementale » de l'instruction budgétaire et comptable M57, dont l'application devrait bientôt se généraliser pour les collectivités territoriales françaises.

Dans cette annexe intitulée « Impact du budget pour la transition écologique », les dépenses devraient être cotées « favorable », « défavorable » ou « neutre » suivant les six axes de la taxonomie européenne :

*Axe 1 : atténuation du changement climatique*

*Axe 2 : adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels*

*Axe 3 : gestion des ressources en eau*

*Axe 4 : transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques*

*Axe 5 : prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols*

*Axe 6 : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles*

Dans un second temps, le résultat des analyses croisées devra conduire à une cotation agrégée par axe, rajoutant une cotation globalement « mixte » si des axes sont cotés à la fois favorablement et défavorablement.

D'après <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/> : « Les préfetures s'assurent de la présence effective de l'annexe pour les budgets concernés. La cotation environnementale des dépenses relève de la seule responsabilité de l'ordonnateur, sous contrôle démocratique (assemblées délibérantes, citoyens, associations environnementales). La cotation ne fait pas l'objet d'un contrôle ni des préfetures, ni des comptables. Chaque année, l'ensemble des données produites par les collectivités, y compris au-delà du seul périmètre obligatoire, font l'objet d'une publication en Open data. »

Donc si l'ordonnateur est consciencieux et que la démocratie fonctionne bien, on devrait avoir un bilan environnemental des dépenses faites par nos collectivités permettant d'alimenter de nombreux organismes de recherche et d'étudiants, en espérant que tous les axes ne retournent pas simplement « mixte ».

Références :

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/budget-vert-des-collectivites>

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/budget-vert-des-collectivites-foire-aux-questions>

**Vous aimez votre village alors, Adhérez à Corenc Village d'Avenir**

Adhésion et soutien possible à l'ordre de Corenc Village d'Avenir

Oui, j'adhère à Corenc Village d'Avenir : 12 €uros ;

Oui, je soutiens les actions de Corenc Village d'Avenir : \_\_\_\_\_ €uros

Nom : \_\_\_\_\_ ; Tél : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ ; e-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Bulletin à retourner à Bernard Chapelet, 47 Ch de Malanot ou Gilles Potherat, 15 Clos St Germain

Contact : [corencvillagedavenir@gmail.com](mailto:corencvillagedavenir@gmail.com) et sur internet : [www.facebook.com/corencvillagedavenir](http://www.facebook.com/corencvillagedavenir)

## En bref :

**1er Septembre** : c'est la rentrée... Une nouvelle année scolaire commence.

**6 Septembre** : Forum des associations de 9h à midi ; CVA sera présente, profitez en pour renouveler votre cotisation et venir échanger quelques mots. Également à Meylan au gymnase des Ayguinards, A la Tronche, gymnase Doyen Gosse.

**11 septembre** : exposition « entre ciel et terre », du peintre Jo Mano ; Mairie de Corenc, vernissage à 18h30 (jusqu'au 4 Oct).

**20 et 21 septembre** : journées du patrimoine : visite St Pierre St Paul 14h-17h.

**29 Sept** : ouverture de la supérette du village

Un Banc sculpté dans des tronc d'arbre, belle prouesse avec une tronçonneuse ; à voir sur le parking de la mairie



Pour les amateurs d'étoiles, ne manquez pas le planétarium à Pont de Claix ; Cosmocite.fr ; ouvert les week-end ; 11€, enfants 7€.

Repair Café de Meylan, reprise des activités les mardis après midi à partir du 2 septembre 14h ;